

LES RÉOLUTIONS DE L'ONU ET LES ORDONNANCES DE LA CIJ IGNORÉES
UN AUTRE AÏD SANGLANANT À GHAZA

Page 5

**PERMANENCE DURANT
L'AÏD EL ADHA**

**LE PROGRAMME
RESPECTÉ PAR LES
COMMERÇANTS**

Page 4

ISSN : 1112-7449
MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 5040 | Mercredi 19 juin 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

REGROUPEMENT FAMILIAL

**LA FRANCE
SIMPLIFIE LES
PROCÉDURES**

Page 16

SOMMET DU G7

PARTICIPATION REMARQUABLE DU PRÉSIDENT TEBBOUNE

Page 2



**LE FLN MARCHE SUR LES PAS DU RND
ET D'EL BINA**

**LE CAMP DU SECOND
MANDAT SE RENFORCE**

Page 3



CORPORATION DE LA PRESSE

**KAMEL SIDI SAID
TRANSMET LES VŒUX
DU PRÉSIDENT**

Page 3

SOMMET DU G7

Participation remarquable du Président Tebboune

La participation remarquable du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, trois jours durant, au Sommet du G7 à Bari (Italie), reflète la place qu'occupe désormais l'Algérie dans la cour des grands à l'échelle mondiale, grâce à la politique diplomatique dont les contours ont été définis par le président de la République dès son élection à la tête du pays, aux principes sur lesquels repose cette politique pour se poser en acteur puissant dans le règlement des crises et aux efforts soutenus en faveur de la paix et de la sécurité internationales.

PAR LAKHDARI BRAHIM

La participation remarquable du président de la République à cet événement mondial a été au centre de tous les regards, suscitant moult analyses avec, toutefois, un point de convergence : la grande crédibilité dont jouit désormais l'Algérie à l'échelle internationale. La présence notable du président de la République à cet événement mondial, la qualité des activités qu'il a eues dans ce cadre et ses rencontres importantes avec les dirigeants de grands pays du monde en témoignent. C'est dans ce contexte que s'inscrit l'invitation de la présidente du Conseil des ministres de l'Italie, pays hôte, au président de la République à prendre part à ce Sommet pour discuter de plusieurs dossiers, dans

lesquels l'Algérie est un acteur clé. Ce rôle traduit le retour de l'Algérie sur la scène internationale à travers une politique diplomatique pondérée et réaliste, outre son poids régional et la grande dynamique enregistrée depuis le début de son mandat de membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies, qui a attiré les regards du monde entier.

Cette participation a été marquée par une activité intense du président de la République, qui a eu des rencontres et des entretiens avec les dirigeants de grands pays du monde, les chefs d'Etat de pays frères et amis et des responsables d'organisations continentales, régionales et internationales.

De plus, cette position s'inscrit en droite ligne avec la doctrine de la diplomatie algérienne, qui a toujours porté la voix des pays vulnérables et de ceux qui sont sous le joug et la tyrannie du colonialisme, prenant fait et cause pour eux dans les fora internationaux.

La participation remarquable du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au Sommet de Bari, qui a capté l'attention des observateurs aux plans national et international, a été marquée également par un suivi médiatique de qualité.

Intense activité et des entretiens avec les dirigeants de grands pays du monde

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a eu une intense activité vendredi à Bari, en Italie, lors de sa participation aux travaux du Sommet du G7, à travers plusieurs rencontres et entretiens avec nombre de dirigeants de grands pays du monde et de chefs d'Etat de pays frères et amis, ainsi que des responsables d'organisations régionales. Le président de la République a entamé dans la matinée son activité, en recevant le président de la République du Kenya, M. William Ruto, à sa résidence, avant de se diriger vers Borgo Ignacia, qui abrite le

sommet, où il a été reçu à son arrivée par la présidente du Conseil des ministres italien, Mme Giorgia Meloni.

Sur les lieux, le président de la République a serré la main des dirigeants des pays du Groupe des sept, ainsi que des chefs d'Etat de plusieurs pays frères et amis, outre les dirigeants d'instances et d'organisations internationales, régionales et continentales.

Avant le début du sommet, qui a abordé de nombreux sujets et dossiers, dont la situation dans la bande de Gaza, en Palestine, ainsi que l'immigration et le développement en Afrique, en sus du changement climatique et de l'intelligence artificielle, le président de la République a échangé avec les dirigeants de grands pays du monde.

En marge de sa participation au sommet du G7, qui regroupe les Etats-Unis, le Royaume-Uni, la France, le Japon, l'Allemagne, l'Italie et le Canada, le président de la République a rencontré son homologue mauritanien, M. Mohamed Ould Cheikh El-Ghazouani, et a également reçu le président du Conseil européen, M. Charles Michel.

Le président de la République a en outre reçu le chef du Gouvernement tunisien, M. Ahmed Hachani.

A l'occasion, le président de la République a pris une photo de famille avec les dirigeants et les participants au sommet. Arrivé jeudi dans la ville italienne de Bari pour participer à ce sommet, qui se tiendra du 13 au 15 juin, le président de la République, a reçu, au premier jour de son séjour, à sa résidence, Masseria San Francesco, le président français, M. Emmanuel Macron.

Algérie-Italie : accord stratégique

La participation du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au sommet du G7, qui s'est tenu à Bari (Italie) du 13 au 15 juin, a été couronnée par un accord stratégique de partenariat algéro-italien en vue de la réalisation d'un



mégaprojet dans la wilaya de Timimoun pour la production de céréales et de légumineuses et dans le domaine de l'industrie agroalimentaire, indique samedi un communiqué de la Présidence de la République.

« La participation du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au sommet du G7, qui s'est tenu à Bari (Italie) et ayant traité des effets du changement climatique et du développement en Afrique, a été couronnée par un accord stratégique se matérialisant par un partenariat algéro-italien, en vue de la réalisation d'un mégaprojet dans la wilaya de Timimoun, dans le cadre de la Fondation Mattei Afrique, qui s'étendra de

2024 à 2028, pour la production de céréales et de légumineuses et dans le domaine de l'industrie agroalimentaire », lit-on dans le communiqué.

« Ce projet vise, par ailleurs, à consolider et à renforcer les relations bilatérales historiques excellentes entre l'Algérie et l'Italie sur tous les plans, et à accélérer le processus économique national vers la concrétisation de l'autosuffisance », a ajouté le communiqué.

L. B.

AÏD EL ADHA

Le président de la République adresse ses vœux aux Algériens

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a adressé, samedi soir, ses vœux à l'occasion de l'avènement de l'Aïd el-Adha, à tous les Algériens aussi bien à l'intérieur du pays qu'à l'étranger et aux Hadjis, à qui il a souhaité d'accomplir les rites dans les meilleures conditions. "Au nom d'Allah le Clément, le Miséricordieux, que la bénédiction d'Allah soit sur notre prophète Mohammad (QSSSL). Chères concitoyennes, chers concitoyens, comme nous avons vécu aujourd'hui des moments spirituels du jour mémorable d'Arafat, nous célébrerons, demain, Aïd Al-Adha, pour perpétuer la tradition d'Ibrahim El Khalil, et en faire une occasion pour répandre le pardon", a indiqué le président de la République dans son allocution adressée au peuple algérien. "En cette heureuse occasion, j'adresse

mes vœux les meilleurs à tous les Algériens et à toutes les Algériennes à l'intérieur du pays et à notre communauté établie à l'étranger, ainsi qu'à nos Hadjis dans les Lieux-Saints, à qui je souhaite les meilleures conditions dans l'accomplissement des rites", a-t-il ajouté.

"Je tiens, aussi, à féliciter toute la Nation arabo-musulmane, notamment nos frères en Palestine occupée et explorée, priant Allah Tout-Puissant de lever l'injustice qu'ils subissent, d'accorder un prompt rétablissement aux blessés et d'entourer les martyrs de la Palestine de Sa Sainte miséricorde", a-t-il ajouté.

"Joyeuses fêtes de l'Aïd, vive l'Algérie, digne, souveraine et fière. Gloire à nos martyrs", a conclu le président de la République.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a présenté,

dimanche matin, à l'occasion de la fête de l'Aïd El-Adha, ses vœux aux éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), et des corps constitués: Gendarmerie nationale (GN), Sûreté nationale, Protection civile et Douanes, aux médecins et à l'ensemble des personnels de la Santé.

Vœux aux éléments de l'ANP, aux corps constitués et aux personnels de la Santé

"Joyeuse fête de l'Aïd El-Adha à tous les vaillants éléments de l'Armée nationale populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale, campés dans toutes les unités et les régions militaires, notamment aux braves éléments stationnés aux frontières pour la protection de notre cher pays", a écrit le président de la République sur son compte officiel.

Le président de la République a égale-

ment présenté ses meilleurs vœux aux éléments des corps constitués de la Gendarmerie nationale, de la Police, de la Protection civile et des Douanes.

"Mes meilleurs vœux à l'occasion de l'Aïd El-Adha aux éléments des corps constitués de la Gendarmerie nationale, de la Sûreté nationale, de la Protection civile et des Douanes, priant Allah que cette fête religieuse se renouvelle dans la paix et la bénédiction", a-t-il encore écrit.

Le président de la République a, aussi, adressé ses vœux aux médecins et à l'ensemble du personnel du secteur de la santé. "A l'occasion de l'Aïd El-Adha, je présente mes meilleurs vœux à nos médecins, aux paramédicaux et aux personnels du secteur de la santé, notamment ceux qui sont de garde. Joyeuse fête", a-t-il écrit.

R. N.

LE FLN MARCHE SUR LES PAS DU RND ET D'EL BINA

Le camp du second mandat se renforce

L'appel lancé par le parti du FLN pour la candidature du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à la prochaine élection présidentielle programmée pour le 7 septembre prochain vient incontestablement renforcer le camp politique des partisans de ceux qui voudraient voir le chef de l'Etat briguer un second mandat alors que le concerné n'a pas encore de ses intentions.

PAR KAMAL HAMED

Le FLN rejoint ainsi le RND qui a formulé la même demande il y a quelques semaines ainsi que le mouvement El Bina qui, lui, n'a pas fait dans la demi-mesure puisqu'il a clairement indiqué que le Président Tebboune est son candidat pour le prochain rendez-vous électoral. Ce trois partis politiques ne sont pas les seuls à avoir plaidé pour ce choix. D'autres partis, de moindre calibre il est vrai, en ont fait de même. L'ex parti unique a donc tranché dans le vif. Un



choix qui est loin d'être une surprise puisqu'il était en toute logique dans l'air du temps. C'est le comité central (CC) du parti du FLN qui a, lors de sa dernière session tenue ce weekend dernier qui a pris cette décision. Le Secrétaire général du FLN, Abdelkrim Benbarek a appelé, au nom des membres du CC et de tous les militants du parti, le président de la République à "se présenter à l'élection présidentielle du 7 septembre, en reconnaissance du mérite et de la sagesse de ses choix, et des acquis importants réalisés par l'Algérie sous sa direction claire et dans le cadre de la poursuite du processus de réforme, d'édification et

de développement". Il a ajouté, dans ce sens, que le nouveau mandat présidentiel constitue "la revendication de notre parti et la demande des citoyens dans les quatre coins de l'Algérie pour consolider la stabilité et poursuivre la marche", soulignant que "cet appel sincère est un gage de loyauté envers le président de la République qui a pris des engagements devant le peuple et les a honorés. C'est pourquoi, nous l'appelons aujourd'hui à poursuivre le processus d'édification de l'Algérie nouvelle à laquelle aspire le peuple." Le même responsable a indiqué que ce choix du FLN "est dicté par le résultat du travail accompli par le président de la

République depuis décembre 2019 dans tous les domaines", soulignant que l'Algérie "a réussi, grâce à ses choix rationnels, à retrouver sa stabilité à la lumière d'un contexte régional et international de plus en plus complexe et ambiguë." Le FLN emboîte ainsi le pas au RND qui l'a déjà précédé. Il y a quelques semaines, et à partir de la wilaya de Mila ou il a animé un meeting, le chef de file de parti Mustapha Yahi, a indiqué que "son parti affirme qu'il s'alignera dans un seul rang au côté du président de la République Abdelmadjid Tebboune et le soutiendra fermement pour poursuivre le processus des réformes profondes et atteindre la totalité de leurs objectifs". "Ce soutien, a-t-il ajouté, émane de la conviction du parti que l'actuelle phase requiert que le prochain président de la République soit un homme de consensus national autour de qui se mobiliseront les Algériens pour une Algérie forte et respectée". Le mouvement El Bina a abondé dans le même sens avec toutefois une nuance de taille puisque le parti que dirige "Abdelkader Bengrina a carrément indiqué que Abdelmadjid Tebboune est son candidat pour la prochaine élection présidentielle du 7 septembre." Un choix d'ailleurs entériné par le Conseil consultatif du mouvement islamiste. "Après un examen approfondi des conclusions des consultations engagées par le parti avec les militants, l'élite, les acteurs politiques, sociaux et de la société civile et compte tenu du poids des responsabilités dont il est capable, le mouvement a décidé de candidater Abdelmadjid Tebboune", a en effet annoncé Abdelkader Bengrina.

K. H.

AMÉLIORER LES DIAGNOSTICS ET LES SOINS

Appel à l'utilisation de l'intelligence artificielle et la technologie numérique

PAR RANIA NAILI

L'Algérie s'emploie, ces dernières années, à adapter son système de Santé aux avancées technologiques accélérées que connaît la médecine, notamment en encourageant les chercheurs qui travaillent sur l'intégration de l'intelligence artificielle (IA) et de la technologie numérique dans le domaine de la santé en vue d'améliorer les diagnostics et les soins. Des chercheurs ont indiqué à l'APS «travailler essentiellement sur les moyens permettant de tirer parti des progrès technologiques au service de la santé en vue d'améliorer les diagnostics et d'optimiser la prise en charge des patients.» Parmi eux, le Directeur de la Division «Systèmes d'information et systèmes multimédia» au Centre de recherche sur l'information scientifique et technique (CERIST), Abdelkrim Meziane, qui a précisé que les chercheurs algériens œuvraient en permanence à «intégrer la technologie numérique dans les services de santé» conformément à ce qui se fait à l'échelle mondiale. Pour illustrer son propos, il a évoqué un projet de système technologique, développé au niveau du Centre, pour la rééducation des membres supérieurs après un AVC. En associant leurs mouvements à ceux des avatars créés par ce système, les patients peuvent retrouver leurs fonctions motrices grâce aux Serious Games, qui ont pour objectif d'améliorer la motivation des patients, a expliqué le chercheur. «Les Serious Games comprennent plusieurs niveaux, qui dépendent du degré d'interaction du patient et du temps qu'il met à accomplir les tâches qui lui sont assignées», a-t-il précisé, soulignant que le recours à la

réalité virtuelle permettait aux patients d'effectuer leurs exercices à distance sans avoir à se déplacer dans des structures spécialisées. Ce système technologique s'inscrit dans le cadre du projet de doctorat d'une étudiante de l'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediene (USTHB). Toujours au niveau du CERIST, l'équipe de la Division «Théories et ingénierie des systèmes informatiques» a travaillé sur le projet DIAG, sous la direction du chercheur Saïd Yahiaoui, en collaboration avec des étudiants de la faculté de médecine de l'Université d'Alger 1. Ce projet permet de diagnostiquer les maladies pulmonaires à l'aide de l'intelligence artificielle et de la réalité virtuelle et augmentée, qui offrent la possibilité de visualiser les images médicales en 3D. L'intérêt du programme DIAG est qu'«il permet de détecter avec précision les parties touchées du poumon (indétectables à l'œil nu) et de déterminer le taux d'atteinte en moins de 30 secondes.» Autre projet, celui développé par l'équipe «Interaction homme-système et réalité virtuelle et augmentée» (IRVA) de la Division «Productique et Robotique» au Centre de développement des technologies avancées (CDTA). Il consiste en la mise au point d'une application permettant de détecter avec précision les tumeurs au cerveau en s'appuyant sur les techniques de la réalité virtuelle et augmentée, a fait savoir la chercheuse Kahina Amara, ajoutant que la modélisation 3D obtenue grâce à cette application facilitait la tâche des médecins. De son côté, l'enseignante-chercheuse Fatiha Alim Ferhat de l'équipe de recherche «Algorithmes d'analyse d'image» a précisé qu'il s'agissait pour les chercheurs du Centre de «développer un

outil d'aide à la décision médicale permettant d'accélérer l'analyse des IRM avec une précision remarquable», rappelant la création, par son équipe, d'une application qui aide à la détection précoce du cancer de sein. Le responsable de la Division «Télécom» au CDTA, Farid Harizi, a, quant à lui, passé en revue, un ensemble de systèmes et d'applications visant à contribuer à l'amélioration de l'état du malade, dont une application qui aide à lire les électrocardiogrammes (ECG) et un système d'assistance aux personnes âgées, qui scrute leurs mouvements et envoie automatiquement un SMS d'alerte à leurs proches en cas de détection d'une chute. Pour sa part, le président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire, Pr. Kamel Sanhadji, a souligné l'importance cruciale de la collecte et du partage des données de santé pour un déploiement efficace de l'IA dans le domaine de la santé en Algérie qui permette l'amélioration des diagnostics, la détection précoce des maladies et la mise en place de plans de prévention et de traitement personnalisés. Et de préciser, à ce propos, que l'Agence nationale de sécurité sanitaire, qui compte des ingénieurs de différentes spécialités, s'attellait à «la création d'un centre de données et d'une plateforme technologique moderne de collecte, d'analyse et d'échange des données algériennes sur la Santé des citoyens et des données liées aux facteurs impactant la sécurité sanitaire», expliquant que «l'analyse des données recueillies permettra de révéler les interactions entre les différentes variables, de surveiller le développement de certaines maladies et d'anticiper les crises sanitaires.»

R.N.

CORPORATION DE LA PRESSE

Kamel Sidi Said transmet les vœux du Président

Le Conseiller du président de la République chargé de la Direction générale de la communication à la présidence de la République, M. Kamel Sidi Said, a effectué, hier mardi une visite au siège de l'agence Algérie presse service (APS) à Alger pour transmettre les vœux du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à la corporation de la presse nationale à travers les journalistes et les travailleurs de l'agence, à l'occasion de l'Aïd El-Adha.

Accompagné du Directeur général de l'APS, M. Samir Gaïd, M. Sidi Said a visité les différents services rédactionnels et les structures techniques de l'agence, où il a adressé ses vœux aux journalistes et aux travailleurs à l'occasion de l'Aïd El-Adha, leur souhaitant plein succès dans l'accomplissement de leur noble mission d'information au sein de l'agence.

Le Conseiller du président de la République s'est également enquis du fonctionnement des services et des différentes étapes du processus de production de contenus médiatiques via les différents supports médias de l'agence, dont les dépêches du fil d'actualités, la plateforme de diffusion de contenus audiovisuels et les sites électroniques dans les deux langues nationales et en langues étrangères.

R. N.

LUTTE CONTRE LES FEUX DE
FORÊTSTassili Travail Aérien
réceptionne six avions
bombardiers d'eau

Tassili Travail Aérien a annoncé sur sa page Facebook avoir réceptionné durant le week-end dernier, un escadron d'Air Tractor 802, des avions destinés à la lutte contre les feux de forêts. « L'escadron s'est posé au niveau de la base Sayada de Tassili Travail Aérien », explique-t-on de même source précisant dans la foulée la réception prochaine, de six autres avions de ce type. D'une capacité de 3000 litres d'eau à larguer, le AT sera mis à la disposition du commandement de lutte contre les feux de forêts en été et répartis entre les bases de Béjaïa, Chlef et Annaba pour couvrir les zones à grand risque d'incendies.

Les barbecues en forêt
sont interdits

La Direction des Forêts et du barrage vert de la wilaya d'Alger, a précisé dans un communiqué, qu'il est interdit d'installer des barbecues ou de camper à proximité ou à l'intérieur des forêts, jusqu'au 31 octobre prochain. La décision intervient conformément au décret n° 87-44 relatif à la protection du domaine forestier national et de ses abords contre les incendies. La Direction des Forêts a confirmé que « cette décision vise à préserver la sûreté et la sécurité des citoyens, des biens et des richesses forestières. » La même direction a également appelé les citoyens à faire preuve de prudence pendant les jours de l'Aïd et à éviter d'allumer des poêles à barbecue à l'intérieur des forêts et des espaces verts, et à ne pas jeter les mégots dans la forêt, et de jeter les déchets dans les endroits désignés à cet effet.

R. N.

PERMANENCE DURANT L'AÏD EL ADHA

Le programme respecté par
la quasi-totalité des commerçants

Le ministère du Commerce via un communiqué rendu public s'est dit satisfait de l'attitude des commerçants et des opérateurs économiques durant les deux premières journées de l'Aïd el-Adha, saluant à l'occasion leur engagement au respect du système de permanence durant ces jours de fête, « ce qui traduit leur souci de répondre aux besoins des citoyens », a-t-il précisé.

PAR IDIR AMMOUR

En effet, le programme de permanence a été respecté par 99,92% des commerçants au deuxième jour de l'Aïd El-Adha, a affirmé, lundi dernier, le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations dans un communiqué. Et avec les chiffres, "il s'agit de pas moins de 52.365 commerçants qui ont respecté le programme de permanence, soit près de 99,92% de l'ensemble des commerçants concernés", a précisé le ministère qui salue leur "civisme". A rappeler que le taux de respect du programme de permanences durant cette deuxième journée de l'Aïd est resté identique à celui enregistré durant la première journée de cette fête religieuse à savoir dimanche. A ce titre aussi, le ministère a adressé "ses remerciements à tous les employés du secteur qui ont veillé sur les opérations de contrôle du programme de permanence durant cette occasion bénie", rappelant "l'ensemble des commerçants et des opérateurs économiques



de la reprise obligatoire de leurs activités commerciales, à compter du demain mercredi 19 juin 2024". À noter que les pouvoirs publics ont mis en place un plan prévoyant une série de mesures pour garantir les différents services durant les jours de l'Aïd El-Adha. Il s'agit de la réquisition de pas moins de 52.365 commerçants en alimentation générale et fruits et légumes, de laiteries et de minoteries. Afin de garantir l'alimentation en eau, un plan spécial a été mis en place. Les services agricoles, des ressources en eau, des transports, de l'énergie et des mines et ceux des entreprises de nettoyage, ont eux aussi, pris une série de mesures pour assurer la permanence de ces services et ce pour le bien-être des citoyens. Du côté des citoyens, c'est le contentement total. Ils n'arrivent pas à croire à ce changement. Et dites que durant les années précédentes, les algériens ne savaient pas à quel à quel ciel se vouer. Aujourd'hui, c'est un grand ouf

lancé par ces derniers face à un phénomène devenu habituel à chaque grande occasion, et ce, en dépit des appels lancés par des différentes institutions et organisations en direction de leurs adhérents et surtout la menace brandie par les différents ministères de tutelles à l'encontre des récalcitrants. Bon vent, pourvu que ça dure.

I. A.

TIMES HIGHER EDUCATION
IMPACT RANKINGS 2024L'Algérie décroche
la 1^{ère} place aux niveaux
africain et arabe

«L'Algérie a décroché la 1^{ère} place aux niveaux africain et arabe dans le classement mondial du Times Higher Education Impact Rankings 2024», a indiqué un communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. «2152 établissements universitaires de 124 pays, dont 54 établissements algériens, ont été classés, ce qui représente une évolution par rapport à l'édition de 2023, où 12 établissements d'enseignement supérieur algériens avaient été classés, permettant à l'Algérie d'occuper la première place du classement aux niveaux maghrébin, africain et arabe, en termes de nombre d'établissements d'enseignement supérieur classés», a précisé la même source. "L'université d'Oum El-Bouaghi a, ainsi, décroché la première place au niveau national (401-600 au niveau mondial), ce qui reflète le souci du secteur d'améliorer la position des établissements d'enseignement supérieur nationaux, dans les différents classements mondiaux, et d'oeuvrer à la mise en place des mécanismes adéquats en vue de promouvoir la visibilité de ces établissements universitaires à l'échelle internationale", a ajouté le communiqué. Pour rappel, les résultats du classement "Times Higher Education Impact Rankings 2024", ont été publiés, mercredi. Il s'agit de tableaux de performance évaluant la contribution des universités à la réalisation des (17) Objectifs de Développement Durable, outre la classification de l'impact général des universités sur la base d'indices d'évaluation à travers (4) domaines, à savoir, la recherche, la communication, la supervision et l'enseignement.

R. N.

PROTECTION ET PROMOTION DE L'ENFANCE

Des associations appellent à renforcer
les mécanismes d'accompagnement

Des associations nationales spécialisées dans le domaine de l'enfance ont salué les efforts de l'Etat pour la protection et la promotion de l'enfance, appelant à mettre en place "des mécanismes", en vue de renforcer les mesures d'accompagnement au profit de cette frange.

Dans des déclarations à l'APS, des représentants de ces associations ont mis en avant, à l'occasion de la Journée mondiale de l'enfant africain, célébrée le 16 juin, les acquis réalisés par l'Algérie dans le domaine de l'enfance, suggérant par là même la mise en place de "mécanismes en vue de renforcer les mesures prises en matière de prise en charge et d'accompagnement".

A ce propos, le président de la Fondation nationale pour la promotion de la santé et du développement de la recherche scientifique (Forem), Mustapha Khiati a salué les acquis obtenus par l'Algérie en matière de protection de l'enfance et de garantie de son bien-être, assurant que la prise en charge de l'enfance a connu "des progrès positifs" au cours des dernières années. L'intervenant a également souligné "l'intérêt" porté par les Pouvoirs publics à l'activité et aux préoccupations des associa-

tions en tant que "partenaire clé", notamment en "les associant à l'élaboration et à l'enrichissement des programmes et des lois sur l'enfance, et ce en concrétisation du principe de la démocratie participative". M. Khiati a, par ailleurs, mis l'accent sur l'importance de mettre en place "un mécanisme" qui "facilite" l'action sur le terrain des intervenants dans le domaine l'enfance, soulignant la nécessité d'"intensifier les programmes de formation" au profit des associations qui activent dans ce domaine dans le but d'assurer "l'actualisation périodique" des méthodes de leur action. Dans ce sillage, il a mis l'accent sur l'importance du "réseautage des associations activant dans le domaine" pour "la coordination des efforts, l'échange des expériences et la coopération en matière d'intervention et d'accompagnement", ajoutant que ces associations "sont appelées à se spécialiser dans leurs activités" pour la "prise en charge optimale" des différents aspects liés à l'enfance. Pour sa part, le président de l'association "Insaf", Adel Bouregazen a mis en relief l'arsenal juridique mis en place dans ce domaine notamment la loi relative à la protection de l'enfant ainsi

que les mesures prises en termes d'accompagnement social des enfants y compris les catégories vulnérables. Soulignant l'impératif d'"accélérer" la publication du plan national de l'enfance qui est en cours d'élaboration, compte tenu de son importance dans "le renforcement de la prise en charge de cette catégorie", M. Bouregazen a appelé à "l'introduction de dispositions pour renforcer la prise en charge et l'accompagnement des enfants aux besoins spécifiques", outre "la mise en place des commissions locales relevant de l'ONPPE", l'objectif étant "la consolidation des mécanismes de protection de l'enfance au niveau local, tout en rapprochant les services de cet organe des citoyens." Intervenant à cette occasion, la présidente de l'association nationale d'insertion scolaire et professionnelle des "trisomiques", Aicha Laacheb a loué "les efforts de l'Etat en matière de prise en charge des enfants", notamment à travers "les lois et les différents programmes" mis en place à cet effet, appelant à "davantage de coordination" entre les associations afin de permettre l'échange d'expérience en matière de prise en charge.

R. N.

LES RÉSOLUTIONS DE L'ONU ET LES ORDONNANCES DE LA CIJ IGNORÉES

Un autre Aïd sanglant à Ghaza

Le génocide sioniste se poursuit à Ghaza durant l'Aïd El Adha malgré les multiples appels à un cessez-le-feu permanent.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Des dizaines de civils palestiniens sont tombés en martyrs durant cette période. Mardi, au 256^e jour de l'agression et troisième jour de l'Aïd, les forces d'occupation continuent de bombarder des zones de la bande de Ghaza assiégée, en particulier son centre et son sud, entraînant la mort de plusieurs citoyens palestiniens, rapporte l'agence de presse Wafa ajoutant que des dizaines de personnes ont été blessées au cours de ces bombardements.

Des martyrs dans des attaques ciblant des maisons

Selon Wafa, les ambulanciers ont dégagé, dans la matinée, les corps de 8 martyrs et d'un certain nombre de blessés, suite à l'attaque contre une maison de la famille Al Rai, et 5 corps suite à l'occupation visant les magasins commerciaux de la famille Al Madhoun dans le camp de Nuseirat, dans le centre de la bande. Les victimes ont été transférées à l'hôpital Al Awda, a précisé Wafa.

La même source a ajouté que l'aviation de l'occupation a visé une maison de la famille Harb dans le camp de Bureij, tuant des civils et en blessant d'autres.

Série de raids sur Nuseirat

Les avions d'occupation ont, également, mené une série de raids sur la région d'al



Mughraqa et les environs de la vallée de Ghaza, au nord du camp de Nuseirat, et sur la zone orientale de la ville de Deir al Balah au centre de l'enclave, d'après Wafa.

L'aviation sioniste a, par ailleurs, mené un raid ciblant des terres agricoles au nord de Nuseirat, et un autre les quartiers de Tal al Hawa et al Zaytoun, a ajouté l'agence de presse palestinienne.

Attaques meurtrières à Rafah

À Rafah, au sud de la bande, les forces d'occupation ont poursuivi leur incursion dans plusieurs zones sous des tirs nourris et des bombardements d'artillerie, a rapporté Wafa indiquant que neuf citoyens palestiniens sont morts.

Lundi dernier, deuxième jour de l'Aïd El Adha, l'armée d'occupation a brûlé le hall des départs et un certain nombre de bâtiments du côté palestinien du point passage terrestre de Rafah, a rapporté l'APS, ajoutant que des véhicules militaires sionistes ont entrés dans le centre de Rafah sous des coups de feu nourris.

Tirs de drones contre le quartier saoudien

Cette incursion a été précédée par des bombardements sionistes contre une maison dans la zone «al Karaj al Sharqi», au centre de Rafah, ce qui a entraîné sa destruction complète, selon des témoins cités par l'agence de presse. Un certain nombre de Palestiniens ont, par ailleurs, été blessés dans les bombardements des forces sionistes et les tirs de drones qui ont ciblé le quartier saoudien, à l'ouest de la ville frontalière avec l'Égypte, selon des médecins palestiniens cités par l'APS. Par ailleurs, des véhicules des forces sionistes s'étaient déplacés, tôt le matin, en direction du centre du quartier d'Al Zaytoun, après une série de raids et de bombardements d'artillerie. Des témoins oculaires, cités par l'Agence de presse, affirme que des centaines de Palestiniens ont été déplacés, lundi, des zones proches de l'axe de l'incursion vers ce quartier.

Diverses zones de la bande ciblées

Dès le premier jour de l'Aïd El Adha, dimanche dernier, l'armée d'occupation sioniste ont bombardé diverses zones de la bande de Ghaza avec de l'artillerie et des avions de combat, faisant des martyrs et des blessés parmi les civils palestiniens, dont des enfants et des femmes. D'intenses et violents bombardements de l'aviation de l'entité sioniste ont ciblé la ville de Ghaza, simultanément avec plusieurs frappes sur les environs de sa vallée, selon l'agence de presse palestinienne.

Bombardement d'une école abritant des personnes déplacées

L'artillerie de l'occupation sioniste a également bombardé la compagnie

d'électricité, au nord du camp de Nuseirat, a ajouté Wafa selon laquelle un Palestinien est tombé en martyr à la suite d'un bombardement de l'occupation visant une école abritant des personnes déplacées à Beit Hanoun.

Au sud de l'enclave, l'artillerie de l'armée sioniste a bombardé les zones de Tal al Sultan et le quartier saoudien. La défense civile à Ghaza, citée par Wafa, a rapporté que ses équipes de secouristes ont récupéré deux victimes dans la région de Bir Canada, à l'ouest de Rafah, à la suite du bombardement de la zone par l'occupation sioniste.

Un hôpital de campagne attaqué

Les avions de combat d'occupation ont également ciblé, dimanche, une maison à proximité de l'hôpital de campagne des Émirats au centre de Rafah. Des sources locales, citées par des médias, ont indiqué qu'un bombardement de l'entité sioniste avait visé des terres agricoles dans le quartier d'Al Manara, au sud est de Khan Younés.

Les résolutions de l'ONU et les ordonnances de la CIJ ignorées

En poursuivant son agression, l'occupant sioniste ignore les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU pour y mettre un terme immédiat, et les ordonnances de la Cour internationale de justice de mettre fin à l'invasion de Rafah (sud), et de prendre des mesures pour prévenir les actes de génocide et améliorer la situation humanitaire désastreuse dans la bande palestinienne.

Depuis le 7 octobre dernier, plus de 37.300 Palestiniens sont tombés en martyrs à Ghaza, pour la plupart des femmes et des enfants, et plus de 85.000 autres civils ont été blessés, affirment les autorités palestiniennes.

R. R.

Le bilan de l'agression sioniste s'élève à 37.372 martyrs

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 37.372 martyrs et 85.452 blessés, depuis le 7 octobre dernier, ont indiqué hier les autorités palestiniennes de la santé. Selon la même source, l'armée d'occupation sioniste a commis 3 massacres au cours des dernières 24 heures dans la bande de Ghaza, faisant 25 martyrs et 80 blessés. Les autorités palestiniennes de la santé ont indiqué qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvaient encore sous les décombres et sur les routes, et que les forces de l'occupation empêchaient les ambulances et les équipes de la Protection civile de leur porter secours. Depuis le 7 octobre 2023, l'armée sioniste mène une agression sauvage contre l'enclave palestinienne qui a entraîné des destructions massives d'infrastructures, en plus d'une catastrophe humanitaire sans précédent.

R. N.

PALESTINE OCCUPÉE Des villes et villages de Cisjordanie pris d'assaut par les forces sionistes

L'armée sioniste a mené, hier matin, une campagne d'incursions dans les villes et villages de Cisjordanie occupée, accompagnée d'arrestations de Palestiniens, rapportent des médias. Selon des médias, l'armée sioniste "a pris d'assaut les villes de Naplouse et de Qalqilya (au nord), ainsi que les villes des gouvernorats de Ramallah (au centre) et d'El Khalil (au sud)". Les mêmes sources ont rapporté que les forces sionistes ont arrêté deux citoyens palestiniens. L'armée d'occupation a attaqué les villes d'Azzun, Habla et Hajjah dans le gouvernorat de Qalqilya et arrêté au moins un jeune homme et une femme. Des sources locales ont indiqué en outre que les forces d'occupation ont pris d'assaut les villes de Sinjil, Umm Safa, Deir Bazig et Ajul à Ramallah et arrêté 5 citoyens. Elles ont expliqué que les assauts ont eu lieu aux premières heures de l'aube. Parallèlement à la guerre en cours à Ghaza, l'armée et les colons sionistes ont intensifié leurs attaques en Cisjordanie, y compris à El Qods occupée, faisant environ 548 martyrs, 5 200 blessés et plus de 9 185 détenus palestiniens. Depuis le 7 octobre, l'entité sioniste mène une guerre dévastatrice contre Ghaza faisant plus de 122 000 victimes palestiniennes entre martyrs et blessés.

R.N.

La famine se propage rapidement à Ghaza

PAR CHAHINE ASTOUATI

La famine se propage rapidement à Ghaza, met en garde le bureau des médias de la bande palestinienne. Ghaza «se dirige rapidement vers la famine, et que l'occupation (sioniste) mène une conspiration pour empêcher l'aide et les biens d'atteindre notre peuple. Nous exigeons une intervention internationale immédiate et urgente pour mettre fin à ce crime», alerte la même source dans un communiqué, rendu public mardi, repris par.

3.500 enfants risquent de mourir

Le bureau avertit que «3.500 enfants risquent de mourir en raison de la malnutrition et du manque de suppléments

nutritionnels et de vaccins, qui sont interdits d'entrée dans la bande de Ghaza». Le bureau des médias dans l'enclave palestinienne souligne que «l'occupation insiste pour envoyer 2,4 millions de civils dans la bande de Ghaza dans un tunnel de famine, perpétuant la politique de famine contre les enfants et les malades et empêchant l'entrée de nourriture et de médicaments».

Les souffrances doublées

«Le crime consistant à empêcher l'entrée de l'aide et de la nourriture comme outil de pression politique de la part de l'occupation a considérablement doublé les souffrances dans tous les gouvernorats de la bande de Ghaza», explique la même source.

Elle appelle «la communauté internationale et les organisations internationales à assumer leurs responsabilités et à adopter une position courageuse en imposant une intervention internationale immédiate et urgente pour mettre fin à ce crime, qui tuera des centaines de milliers de civils, d'enfants et de patients».

Appel à mettre fin à l'agression génocidaire

Le bureau des médias de la bande appelle également à «ouvrir les passages de Rafah et de Karam Abou Salem, à acheminer de l'aide et des biens, et à mettre fin à l'agression génocidaire en cours pour le neuvième mois consécutif».

C. A.

ASSURANCES

Elaborer des règles de bonne gouvernance dans le cadre de la nouvelle loi

Le secteur des assurances, qui sera doté prochainement d'un nouveau cadre juridique, actuellement en cours d'enrichissement, doit être régi par des règles de bonne gouvernance tout en renforçant l'autorité de contrôle du marché, soulignent des experts en assurances, qui mettent en garde contre certaines pratiques pouvant porter préjudice aux assureurs eux-mêmes et au Trésor public.

Ces spécialistes ont également relevé l'importance de la récente décision du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, de reporter l'examen du projet de loi sur les assurances, pour tenir compte des expériences récentes dans ce domaine afin d'arriver à un texte qui soit aux normes internationales et conforme aux meilleures pratiques en matière de réglementation. "A mon avis, il faut une amélioration de l'environnement de l'assurance, d'une part, et de la gouvernance et du management des compagnies d'assurance, d'autre part", indique, à l'APS, Mokhtar Naouri, expert et ex-P.-dg de Cash assurances, qui plaide pour l'introduction de "règles de bonne gouvernance" et pour un "renforcement de l'actuelle autorité de contrôle du marché, qui est la Commission de supervision des assurances par un nombre suf-

fisant de contrôleurs ayant de fortes compétences en mathématiques et en actuariat". Cette instance, a-t-il précisé, "doit à l'instar de ce qui se fait dans le monde, publier un rapport annuel sur le contrôle des compagnies d'assurance en indiquant le nombre, la nature et la durée des contrôles effectués et en relevant les types d'insuffisances relevées, les infractions commises, les amendes et autres sanctions infligées aux compagnies d'assurances". Interrogé à propos des orientations du président Tebboune lors d'un récent Conseil des ministres en vue d'accorder la plus grande importance aux services et non à la collecte de fonds par les sociétés d'assurances, M. Naouri a mis l'accent sur l'importance du rôle que doit jouer l'association des assureurs, notamment pour communiquer et expliquer les garanties et le fonctionnement du contrat d'assurances. "L'association des assureurs doit édicter les normes que les assureurs encouragent à respecter en vue d'obtenir des réductions tarifaires. Elle doit organiser régulièrement des campagnes de communication collectives et de sensibilisation auprès du public", parallèlement, a-t-il ajouté, au renforcement du contrôle des compagnies d'assurances.

Sensibiliser davantage sur les droits et obligations des assurés

Pour sa part, l'économiste et expert en assurances Fayçal Fatnassi a souligné que dans un contexte où la numérisation et l'innovation transforment rapidement le paysage des assurances, "il est essentiel" que l'Algérie dispose d'une réglementation moderne et adaptée pour favoriser le développement durable du secteur. Cela, a-t-il insisté, requiert un équilibre "délicat entre la promotion de la concurrence et la protection des assurés, ainsi qu'une surveillance efficace pour prévenir les abus et garantir la stabilité du secteur".

Interrogé sur le rôle que doivent jouer les sociétés d'assurances pour l'amélioration du service à la clientèle et pour que cette activité ne soit pas limitée à la collecte des fonds auprès des assurés, M. Fatnassi a préconisé une action plus soutenue des compagnies d'assurances et des associations professionnelles en matière de sensibilisation des consommateurs, notamment sur les termes et conditions des polices, ainsi que sur l'importance de l'assurance pour la protection des biens et des personnes.

Il s'agit aussi, selon lui, de la personnalisation des produits et services d'assurances via une meilleure compréhension des besoins de la clientèle, et la transparence des contrats d'assurances, au titre desquels les clients doivent être informés de manière proactive de leurs droits et obligations en tant qu'assurés. S'exprimant, d'autre part, sur certaines pratiques en cours dans le secteur et qui peuvent se faire au détriment du Trésor public, l'économiste a noté, notamment, qu'il existe des pratiques qui peuvent porter préjudice non seulement au Trésor mais aussi aux assurés et à l'économie du pays.

"Une gestion inadéquate des réserves techniques des compagnies d'assurances, notamment leur sous-estimation ou leur utilisation à des fins inappropriées, peut mettre en péril la solvabilité de l'entreprise et entraîner des risques pour le Trésor public", relève cet expert qui souligne que les assureurs "doivent gérer de manière prudente ces réserves pour s'assurer qu'ils disposent des fonds nécessaires pour faire face aux réclamations futures".

Outre le non-respect des obligations réglementaires, y compris celles liées à la solvabilité, les pratiques de dumping (des primes d'assurances anormalement bas) peuvent entraîner à terme des pertes financières importantes et peser, par conséquent, sur le Trésor public, selon les précisions de M. Fatnassi.

FONDS DE GARANTIE DES CRÉDITS AUX PME (FGAR)

Plus de 4.000 projets accompagnés pour un montant de 532 mds de dinars

Le Fonds de garantie des crédits aux PME (FGAR) a accompagné, jusqu'au 1er juin dernier, plus de 4.000 entreprises pour un montant global estimé à 532 milliards de dinars, a appris l'APS auprès de cette institution financière.

Le dernier bilan du FGAR a montré que depuis le début de son activité en 2004 jusqu'au 1er juin courant, il a accompagné 4.008 entreprises ayant bénéficié de crédits bancaires d'un montant de 339 milliards de dinars, avec des garanties financières dépassant 147 milliards de dinars, permettant à l'ensemble de ces projets de créer 111.797 emplois.

Selon la même source, ces projets sont répartis entre 1.805 projets accompagnés dans les wilayas du Centre, 1.123 projets dans les wilayas de l'est du pays, tandis

que 768 projets ont bénéficié d'un accompagnement dans les wilayas de l'Ouest et 312 projets dans les wilayas du sud du pays.

Concernant la répartition des projets bénéficiaires, selon la nature de l'activité, le bilan du FGAR montre que 2.190 projets ont été accompagnés dans le secteur industriel, 936 projets dans le secteur des services, 708 projets dans le secteur du bâtiment et des travaux publics, ainsi que 174 projets dans le secteur de l'agriculture et de la pêche.

Le FGAR avait récemment signé un accord de coopération avec la Fondation algérienne d'appui à la jeunesse et au développement de l'entrepreneuriat (AFYE) (organisation non gouvernementale à caractère social et économique),

dans le but d'accompagner les jeunes souhaitant investir, d'éliminer les obstacles au financement de projets et de renforcer la présence des représentants du fonds au niveau des différentes wilayas du pays.

A noter que le FGAR a été officiellement créé en novembre 2002 avant d'entrer effectivement en service en mars 2004, dans le but de faciliter l'obtention de prêts bancaires aux PME et de permettre aux banques de contribuer au partage de risques liés au financement des PME grâce aux garanties financières fournies.

Le Fonds accompagne également les PME algériennes et les assiste dans la structuration financière de projets viables, leur permettant de lancer leurs activités et les développer dans un environnement concurrentiel complexe.

ENERGIE

Le pétrole maintiendra son rôle vital pendant plusieurs décennies

Le pétrole conservera son rôle vital durant plusieurs décennies, ce qui nécessite des investissements continus dans le secteur pétrolier, selon le SG de l'Opep, Haitham Al-Ghais. Dans un article publié sur le site-web de l'Organisation, intitulé « Le pic de la demande pétrolière n'est pas à l'horizon », M. Al-Ghais a souligné que « les décideurs doivent être conscients du besoin d'investissement continu dans l'industrie pétrolière aujourd'hui, demain et au-delà de nombreuses décennies, vu le rôle vital des produits dérivés du brut dans notre vie quotidienne ».

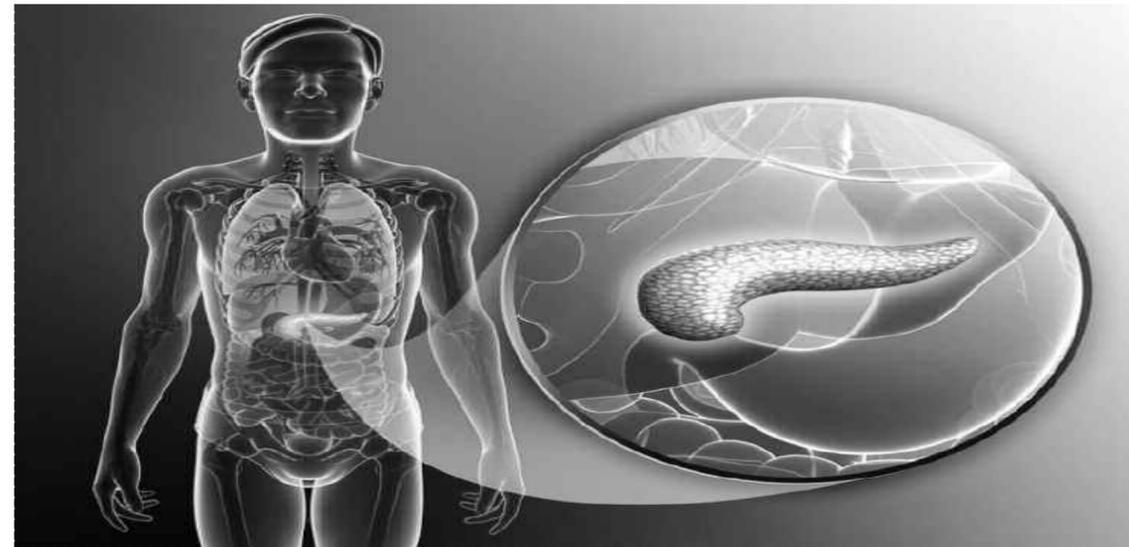
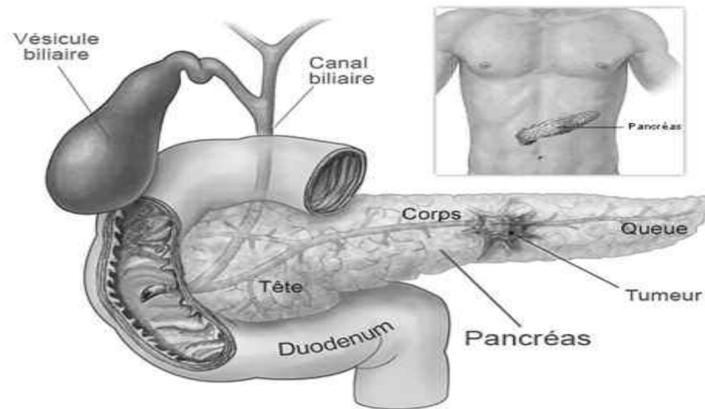
Réduction des coûts de production

Le SG de l'Opep a fait remarquer, dans ce sens, que depuis les années 1990 jusqu'à la première décennie du siècle actuel, le monde a été témoin d'un débat autour de la théorie du « pic d'approvisionnement en pétrole », notant que cette théorie ne s'est pas concrétisée, tandis que dans le même temps, « le développement continu de la technologie avait contribué à réduire les coûts de production et à ouvrir de nouveaux horizons pour l'expansion des ressources pétrolières ». Au cours de la dernière décennie, le dialogue s'est tourné vers la question du « pic de demande de pétrole », à travers des scénarios théoriques qui ne dépendent de l'analyse d'aucune donnée et ce, dans le but d'exclure le pétrole de l'avenir de l'énergie mondiale, ajoute M. Al-Ghais, faisant référence au récent rapport de l'AIE intitulé « Pétrole 2024 », dans lequel l'Agence a répété son hypothèse selon laquelle la demande de pétrole atteindra son pic avant 2030. Le même responsable a qualifié le contenu de ce rapport comme « un danger, en particulier pour les consommateurs, ne faisant qu'entraîner davantage de volatilité sur les marchés de l'énergie à une échelle sans précédent ». Dans ce sillage, M. Al-Ghais a évoqué les prévisions antérieures de l'agence, telles que celle selon laquelle la demande de carburant atteindrait son pic en 2019, alors que cette consommation a atteint des niveaux records en 2023 pendant que la demande continue d'augmenter, tout comme pour la consommation de charbon dont l'AIE a prévu le pic en 2014, alors que celle-ci a continué d'enregistrer des niveaux records.

Une demande de 4 millions de barils par jour au cours des années 2024 et 2025

Le SG de l'Opep a fait observer qu'il existe de nombreux scénarios prévisionnels concernant la neutralité carbone qui reposent quasi exclusivement sur le remplacement des combustibles fossiles, considérant que ces prévisions tendent à remplacer les sources d'énergie actuelles plutôt qu'à en ajouter de nouvelles, alors que les énergies fossiles constituent encore plus de 80 % du mix énergétique mondial. De plus, M. Al-Ghais a estimé que ces attentes « ne sont pas basées sur des bases ou des faits, mais plutôt sur des souhaits et des idéologies, et cela s'inscrit dans la continuité de la politique anti-pétrolière de l'AIE », soulignant que l'analyse doit prendre en considération l'ensemble du secteur et non une partie, lorsqu'il s'agit de l'avenir de l'énergie dans le monde. Dans ce contexte, le SG de l'Opep a mis en avant l'importance de prendre en compte « trois vérités », à savoir, la croissance future de la demande d'énergie et de pétrole dans les pays en développement à plus de 25 millions de barils par jour, la croissance continue de la demande sur le pétrole à raison de 4 millions de barils par jour au cours des années 2024 et 2025, ainsi que la prise de conscience des consommateurs selon laquelle les programmes de neutralité zéro sont « irréalistes ». « Naturellement, nous voulons tous réduire les émissions, mais en même temps, nous avons tous besoin d'approvisionnements énergétiques abondants, fiables et abordables, et ces deux aspects ne peuvent être séparés », a-t-il conclu.

Cancer du pancréas : personnes à risque, diagnostic et traitement



Le pancréas est une glande digestive d'environ 15 centimètres de long, logée en profondeur dans l'abdomen, derrière l'estomac et enserrée dans le duodénum qui est la première partie de l'intestin grêle.

- Il intervient dans la digestion en sécrétant des enzymes pancréatiques. C'est sa fonction dite exocrine.
- Il joue un rôle essentiel dans la régulation du taux de glucose dans le sang par sa sécrétion d'hormones comme l'insuline et le glucagon. C'est sa fonction endocrine.

A quoi est dû le cancer du pancréas ?

Le cancer du pancréas est dû à la formation d'une tumeur maligne, c'est-à-dire à la prolifération anormale de cellules cancéreuses susceptible de se propager ailleurs dans l'organisme. Plus de 95 % des tumeurs pancréatiques touchent la région assurant la fonction exocrine du pancréas, c'est-à-dire celle qui fabrique les enzymes pancréatiques nécessaires à la digestion. Ce sont généralement des adénocarcinomes.

Évolution et prévalence

Le cancer du pancréas représente environ 2 % des nouveaux cas de cancers détectés chaque année au Canada. En France, on estime chaque année à environ 9.000 le nombre de nouveaux cas de cancers du pancréas. Il concerne autant les hommes que les femmes, et en grande majorité les personnes de 50 ans ou plus. De par leur situation profonde dans l'ab-

domen, les tumeurs pancréatiques peuvent rester longtemps sans entraîner de symptômes. Il est donc difficile de détecter le cancer du pancréas à un stade précoce. D'autre part, les symptômes provoqués par le cancer du pancréas ne sont pas spécifiques et peuvent correspondre à de nombreuses autres maladies digestives.

* Douleurs abdominales persistantes de la partie supérieure de l'abdomen, pouvant se propager au dos ;
* Jaunisse (ictère) : teint et yeux jaunes, selles décolorées et urines foncées en cas de compression des voies biliaires par la tumeur située au niveau du pancréas ;
* Sensation de ballonnement, impression d'avoir l'estomac plein même après avoir peu mangé
* Nausées, vomissements ;
* Perte de poids inexplicable ;
* Perte d'appétit ;
* Fatigue extrême et généralisée.

Ces signes n'ont, donc, rien de typique et peuvent correspondre à de nombreuses affections digestives plus banales. Aussi, est-il indispensable devant la persistance de ces signes de consulter un médecin pour en déterminer la cause, surtout pour les personnes à risque.

Facteurs de risque

* Les personnes ayant dans leur famille des personnes apparentées atteintes de cancer du pancréas ;
* Celles qui ont un parent ayant souffert de pancréatite chronique héréditaire (inflammation du pancréas), de cancer colorectal héréditaire ou de cancer du sein héréditaire, du syndrome de Peutz-Jeghers ou du syndrome de naevus multiples familiaux ;
* Les personnes atteintes de diabète, mais on ne sait pas si dans ce cas, le cancer est une cause ou une conséquence du diabète ;

* Le tabagisme. Les fumeurs courent un risque de 2 à 3 fois plus élevé que les non-fumeurs
* L'obésité, l'alimentation hypercalorique, pauvres en fibres et en antioxydants
* Le rôle de l'alcool est discuté. Il favorise la survenue de pancréatites chroniques, elles-mêmes augmentant le risque de développer un cancer du pancréas ;
* L'exposition aux hydrocarbures aromatiques, aux insecticides organophosphorés, industrie petro-chimique, métallurgie, scieries.

Prévention

On ignore comment il serait possible de prévenir le cancer du pancréas. Cependant, on peut diminuer le risque de le développer en évitant de fumer, en maintenant une alimentation saine et en pratiquant régulièrement une activité physique.

Diagnostic du cancer du pancréas

Du fait de sa localisation profonde, les tumeurs du pancréas sont difficiles à repérer de façon précoce et des examens complémentaires sont indispensables. Le diagnostic repose sur le scanner abdominal, complété si nécessaire par une échographie, une endoscopie des voies biliaires ou pancréatiques. Les examens biologiques recherchent des marqueurs tumoraux dans le sang (les marqueurs tumoraux sont des protéines produites par les cellules cancéreuses qu'on peut doser dans le sang)

Traitements et approches complémentaires du cancer du pancréas

Les traitements choisis varient selon le stade de la tumeur, sa localisation, son

agressivité et son extension aux ganglions, aux organes voisins ou à distance (métastases)

La chirurgie s'adresse aux tumeurs non métastasées, limitées au pancréas ou au

moins n'ayant pas envahi les gros vaisseaux. Elle n'est pas réalisable lorsque la tumeur est étendue aux organes voisins, ce qui exposerait à un risque trop important lors de l'opération. Lorsque la chirurgie n'est pas possible, l'équipe médicale peut avoir recours à une chimiothérapie ou une radiothérapie.

Le choix du traitement est discuté en consultation pluridisciplinaire regroupant gastro-entérologue, chirurgien, oncologue,

radiothérapeute, etc. La décision finale est prise en accord avec la personne malade.

Chirurgie

Le type d'intervention diffère selon la localisation de la tumeur, tête, corps ou queue du pancréas. Elle enlève la partie du pancréas concernée par la tumeur, ainsi que selon les cas, une partie de l'intestin grêle, de l'estomac, la vésicule biliaire ou la rate.

Le thé vert diminue le risque de cancer du pancréas, du colon et du rectum

Plusieurs études épidémiologiques ont déjà suggéré que les gens buvant du thé vert développaient moins de cancers du tractus gastro-intestinal. On sait également que les polyphénols du thé et des préparations de thé inhibent la formation et la croissance de tumeurs chez les rats et les souris. Par contre, le rôle du thé vert dans la prévention du cancer chez les humains demeure encore obscur.

Dans cette étude chinoise, on a couplé 931 personnes qui venaient d'être diagnostiquées avec un cancer du colon, du rectum ou du pancréas avec des sujets en bonne santé d'un groupe contrôle. L'analyse des habitudes de vie des sujets a montré que les hommes qui consommaient au moins une tasse par semaine de thé vert depuis au moins six mois avaient dans l'ensemble moins de cancer du rectum et du pancréas que ceux qui n'en consommaient pas. Il n'y avait pas de différence en ce qui concerne les cancers du colon. Chez les femmes, par contre, la consommation de thé vert a montré un risque moindre pour les trois types de cancer. L'étude a également révélé que plus les gens consommaient de thé vert, plus grande était la protection contre les trois types de cancer étudiés.

Les auteurs de l'étude concluent que leurs résultats, couplés à ceux d'études antérieures sur les cancers de l'oesophage et de l'estomac, suggèrent que le thé vert a des effets protecteurs sur plusieurs types de cancer du tractus gastro-intestinal. Cependant, on ne sait pas encore exactement comment agit cette protection.

Le thé, et particulièrement le thé vert, contient des composés polyphénoliques qui ont, entre autres, des propriétés antioxydantes. Ces composés peuvent inhiber l'activité d'agents carcinogènes potentiels comme les nitrosamines, les hydrocarbures aromatiques polycycliques et les amines hétérocycliques. Les auteurs croient que cet effet est une explication plausible des propriétés du thé vert mais que d'autres études épidémiologiques et d'autres recherches expérimentales seront nécessaires avant de conclure de façon définitive que la consommation de thé vert diminue le risque de cancer chez les humains.



Prenez garde au diabète qui dégénère !

Selon une étude menée par une équipe de chercheurs de l'International Prevention Research Institute (IPRI), un diabète qui dégénère pourrait être un signe précurseur du cancer du pancréas.

Le diabète, signe avant-coureur du cancer du pancréas ?

Si l'état de santé d'une personne de votre entourage, souffrant de diabète de type 2, venait à se dégrader, prenez garde, elle est peut-être en train de développer un cancer du pancréas. C'est en tout cas ce que suggère une étude présentée au Congrès 2017 de l'European Cancer Organisation (ECCO). Selon ces travaux, le diabète pourrait en effet faire partie des premiers symptômes du cancer pancréatique.

Pour parvenir à cette conclusion, les chercheurs ont suivi plus de 350.000 patients atteints de diabète de type 2 en Belgique entre 2008 et 2013 et plus de 450.000 en Italie, entre 2008 et 2012. Près de 800 cas de cancer du pancréas ont été recensés chez les Belges et un peu plus de 1.800 chez les Italiens. Dans 1 cas sur 2, le diagnostic du cancer avait été établi après la découverte d'un diabète de type 2.

Un risque sept fois plus élevé pour les patients

Autre constat intéressant : la quasi-totalité des patients diabétiques qui ont vu leur maladie dégénérer ont été diagnostiqués par la suite avec un cancer du pancréas. "Une détérioration de leur état qui les a obligés à passer à une thérapie antidiabétique plus agressive avec des injections d'insuline a été associée à un risque sept fois plus élevé d'être diagnostiqué avec le cancer du pancréas", a précisé le professeur Alice Koechlin, qui a participé aux travaux.

Les chercheurs sont formels : ce n'est pas le traitement plus violent qui provoque l'apparition du cancer, mais bien la présence du cancer qui aggrave le diabète. Cette étude est capitale dans la mesure où le cancer du pancréas est un cancer très difficile à diagnostiquer. "Il n'existe actuellement pas de bonne méthode non invasive pour détecter le cancer du pancréas qui ne montre pas encore de signes ou de symptômes visibles", a en effet ajouté le professeur Koechlin.

Attention aux aliments sucrés et raffinés



Manger régulièrement des sucreries et des aliments ayant un index glycémique élevé (pain blanc, gâteau, céréales raffinées...) serait associé à une augmentation du risque d'être atteint d'un cancer du pancréas. En comparaison, la consommation élevée de fruits aurait plutôt un effet protecteur.

Une équipe de chercheurs italiens et américains en est venue à cette conclusion en examinant les habitudes de consommation de près de 1.000 adultes italiens. Un tiers d'entre eux étaient atteints d'un cancer du pancréas tandis que les autres participants ne l'étaient pas.

Les participants qui avaient une diète caractérisée par un index glycémique élevé avaient plus de risque de souffrir de cette forme de cancer que ceux dont l'index était bas. Et plus cet index était élevé, plus le risque était accru. En effet, les participants affichant l'index le plus élevé couraient 78 % plus de risque que ceux présentant l'index le plus faible. Les chercheurs ont aussi tenu compte de la charge glycémique des aliments, mais n'ont pas trouvé d'association avec le cancer du pancréas.

L'index glycémique

L'index glycémique (IG) permet de classer les aliments en fonction de l'élévation du taux de glucose sanguin qui survient après qu'on les ait consommés.

Quand l'IG dépasse 50, l'aliment est considéré hyperglycémiant. C'est notamment le cas du riz blanc et du pain blanc qui provoquent un apport bref, mais rapide de glucose dans le sang. Les aliments à index glycémique bas, comme les céréales à grains entiers, les fruits et les légumes, entraînent une hausse plus lente du glucose sanguin.

La charge glycémique

La charge glycémique (CG) tient compte de l'effet - antiglycémiant - des fibres alimentaires présentes dans un aliment ainsi que la quantité de glucides et de fibres dans



une portion. Par exemple, le melon, qui a un IG très élevé (72), a une basse CG (4) en raison des fibres qu'il contient. En comparaison, le tapioca, qui contient peu de fibres. Les chercheurs ont aussi établi un lien entre une consommation élevée de sucre, de friandises, de miel et de confitures et le cancer du pancréas. Fait intéressant, en concentrant leurs analyses sur les fruits, ils ont montré une diminution du risque de cancer pancréatique chez les participants qui en consommaient le plus.

Le fructose alimenterait les cellules cancéreuses

Le fructose raffiné, qu'on retrouve dans une multitude de produits alimentaires transformés - gâteaux, pâtisseries, biscuits, ketchup, etc. - , contribuerait à la croissance des cellules responsables du cancer du pancréas. C'est ce que soutiennent des chercheurs qui ont exposé des tumeurs pancréatiques, prélevées sur des patients, à du glucose ou du fructose.

Comme d'autres études l'ont démontré, le glucose - ou sucre raffiné - facilite la croissance des cellules cancéreuses. Toutefois, le fructose raffiné a eu un effet semblable. On retrouve le fructose

dans les pâtisseries, les boissons sucrées, les friandises, les gâteaux et les biscuits, les repas congelés, le ketchup, les vinaigrettes commerciales, les barres de céréales ainsi que dans une foule d'autres aliments transformés.

Bien que l'expérience ait été menée sur des cellules de cancer du pancréas, les chercheurs soulignent que l'effet procancer du fructose pourrait s'appliquer à d'autres types de cancers.

De même, les concentrations de fructose auxquelles les cellules cancéreuses ont été exposées en laboratoire correspondent à des concentrations comparables à celles que l'on retrouve actuellement dans l'alimentation humaine, selon les chercheurs.

La consommation de fructose a considérablement augmenté au cours des 40 dernières années, principalement depuis l'apparition, au début des années 1970, du sirop de maïs hydrolysé riche en fructose.

Cet édulcorant a remplacé le glucose dans une foule d'aliments préparés, en raison de son faible coût et de son important pouvoir sucrant. On estime que la consommation de fructose chez les humains a été multipliée par 1.000 entre 1970 et 1990.

OUM EL-BOUAGHI, ZONES D'OMBRE

Vers une mise à niveau salubre

Les projets de développement inscrits depuis 2020 au profit des 28 communes de la wilaya d'Oum El Bouaghi pour une mise à niveau des zones d'ombre commencent à porter leurs fruits dans divers secteurs.

Ces projets ont porté sur le raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz, l'approvisionnement en eau potable à partir de puits et de forages et l'ouverture de pistes et de routes au profit des habitants des mechtas des zones déshéritées.

Selon le Secrétaire général de la wilaya chargé du dossier des zones d'ombre, Omar Boutahraoui, 540 projets de développement, lancés en 2020, 2021 et 2022, ont été réalisés. 180 projets ont porté sur l'amélioration de l'alimentation en eau potable.

En matière de désenclavement des zones d'habitation difficiles d'accès, le programme a porté sur 294 projets, notamment de réalisation de pistes rurales et de réhabilitation des routes dégradées.

Dans le domaine de l'énergie, 129 projets ont porté sur le raccordement aux réseaux électrique et gazier. Par ailleurs, 62 projets ont porté sur la réalisation de réseaux d'assainissement et la construction de fosses septiques.

Dans la wilaya d'Oum El Bouaghi, 300 zones d'ombre ont été recensées à travers l'ensemble des communes, à l'exception de celle d'Aïn-Beïda, qui n'en compte aucune, a rappelé le responsable, précisant que 932 projets ont été retenus pour la prise en charge des insuffisances et des besoins de ces zones d'ombre dans les 28 communes de la wilaya.

S'agissant du financement de l'ensemble des projets, 739 projets ont nécessité une enveloppe globale de 7 milliards 900 millions DA, inscrits dans le cadre des Plans communaux de



développement, des Programmes sectoriels décentralisés, du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales, des budgets locaux (wilaya et communes) et autres, a précisé M. Boutahraoui.

Le Secrétaire général de la wilaya a indiqué, en outre, que pour l'année 2022, pas moins de 163 projets ont été retenus, pour un montant global de 1,880 milliard DA, parmi lesquels 57 projets ont été réalisés et 88 projets sont en cours de réalisation avec des taux d'avancement oscillant entre 35 et 95%. M. Boutahraoui a signalé que parmi les plus importants projets de l'année 2022 figure l'approvisionnement des zones enclavées en gaz propane, ayant nécessité l'acquisition de 183 citernes et dont la pose a débuté dans 42 mechtas, pour un coût global de 186 millions DA.

Stopper l'exode rural

Le maintien des habitants des régions déshéritées et enclavées est tributaire

de l'amélioration de leurs conditions de vie et ce, à travers des programmes de développement. Pour ce faire, des projets d'amélioration de l'alimentation en eau potable, la réalisation et la réhabilitation des routes, le raccordement au réseau électrique, l'approvisionnement en gaz et l'assainissement ont été réalisés, ces trois dernières années.

A rappeler que 20 citernes de gaz propane, d'une contenance de 1750 kg chacune, ont été attribuées aux habitants des zones d'ombre, à savoir 87 familles de plusieurs mechtas des communes de Djazya, Dhalaa, Behir Chergui et Oum-El-Bouaghi.

Parmi les bénéficiaires, Ammar Belkhiri, habitant la mechta Kabel Boutekhma, relevant de la commune de Dhalaa (sud-ouest d'Oum-El-Bouaghi), a indiqué que ce projet a mis fin aux difficultés d'approvisionnement en bouteilles de gaz, expliquant qu'il était contraint de se déplacer aux chefs-lieux des communes de

Meskiana et de Dhalaa.

M. Belkhiri a déclaré qu'il songeait à déménager avec sa famille, comme ses voisins, et à s'installer dans les villes, à cause du manque de gaz, en particulier durant l'hiver, saison pendant laquelle ils recouraient souvent au chauffage avec du bois ramassé dans les maigres zones boisées de la région. Mais la disponibilité de l'électricité et du gaz dans la hameau Kabel Boutekhma, qui dispose également d'une route d'accès nouvellement réalisée, l'ont amenés à renoncer à ce projet d'aller vivre plus près des grands centres urbains, a-t-il poursuivi, ajoutant que désormais, les éleveurs sont un peu plus sereins et peuvent s'adonner plus tranquillement à leurs activités pastorales et agricoles.

Cet avis est partagé par Aziz Ferag de la région de Fesikh, dans la commune de Bir Chouhada, qui a salué l'intérêt porté par les pouvoirs publics aux zones déshéritées et enclavées.

AIN DEFLA

67 demandes d'investissement dans l'aquaculture depuis 2021

67 demandes d'investissement dans l'aquaculture ont été enregistrées au cours des deux dernières années par la direction de la pêche et de l'aquaculture (DPA) de la wilaya d'Aïn Defla, a-t-on appris, samedi, auprès de cette institution.

"Sur les 67 demandes d'investissement dans l'aquaculture, 18 ont été déposées au niveau de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE), 24 à l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM), tandis que 17 dossiers concernent l'investissement dans l'aquaculture intégrée à l'agriculture", a déclaré, à l'APS, le premier

responsable du secteur, Abdelhakim Lazaar.

Le responsable a ajouté dans le même contexte que plusieurs investisseurs intéressés par ce créneau ont déjà finalisé les études de leurs projets et attendent "l'octroi d'un foncier qui leur permettra de concrétiser et de lancer leurs unités de production", a-t-il souligné.

M. Lazaar a relevé que l'un des axes sur lesquels repose la stratégie du secteur consiste à créer des zones d'activités aquacoles à travers la wilaya pour la domiciliation des projets d'investissement, indiquant que l'identification de ces zones a déjà commencé

à travers plusieurs communes et qu'elles seront présentées à la commission d'octroi des concessions qui étudiera la faisabilité et l'opportunité de leur création.

Le secteur mise également sur l'investissement dans l'aquaculture intégrée à l'agriculture qui a déjà porté ses fruits à Aïn Defla, relève M. Lazaar, assurant qu'une trentaine de bassins agricoles, à travers la wilaya, ont été déjà ensemencés avec des alevins de tilapia et de carpe.

Le directeur affirme que le développement du secteur de la pêche et de l'aquaculture, au niveau local, "doit se faire à travers l'investissement privé",

indiquant que ses services "sont en train de travailler avec des personnes qui ont les fonds nécessaires et des terrains pour se lancer dans ce créneau". Il a noté, par ailleurs, que l'opération de vente promotionnelle de la daurade et le Tilapia se poursuivait toujours au niveau des poissonneries d'Aïn Defla et de Khemis Miliana et dans d'autres points de vente ouverts à travers la wilaya.

Six concessionnaires exploitent les 5 barrages hydrauliques de la wilaya d'Aïn Defla, avec une production annuelle de près de 300 tonnes de poisson, a-t-il souligné.

APS

RD CONGO

L'UA condamne les « massacres » commis par une rébellion

L'Union africaine a fermement condamné lundi les « massacres » commis par une rébellion dans l'est de la République démocratique du Congo, qui ont fait 150 morts en juin.

Le président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, « a appris avec consternation la multiplication de massacres de populations civiles innocentes par les Forces démocratiques alliées (ADF) dans les territoires de Béni et de Lubéro, dans la province du Nord Kivu en République démocratique du Congo (RDC) », selon un communiqué.

« Le président de la Commission condamne fermement ces attaques qui ont coûté la vie à 150 personnes depuis le début du mois de juin », selon le document. M.Faki « encourage les autorités congolaises en collaboration avec les pays de la région à intensifier



leurs efforts pour freiner l'expansion de la menace terroriste dans la région des Grands Lacs ». Le président de la Commission de l'UA réaffirme « l'en-

gagement continu de l'Union africaine auprès des pays des Grands Lacs dans leur lutte contre le phénomène du terrorisme ».

Depuis le début du mois, au moins 150 personnes ont été tuées dans des attaques attribuées aux ADF.

MALAWI

Des experts étrangers aideront à enquêter sur le crash qui a coûté la vie au vice-président

Le président du Malawi, Lazarus Chakwera, a annoncé dimanche que son gouvernement avait sollicité un soutien étranger pour l'aider à enquêter sur l'accident d'avion qui a coûté la vie au vice-président du pays, Saulos Chilima et à d'autres responsables.

Selon M.Chakwera, qui s'est exprimé lors d'une cérémonie funéraire nationale, les experts militaires locaux sont déjà engagés dans une enquête préliminaire, mais il est également nécessaire de procéder à une enquête approfondie pour répondre à certaines

questions qui préoccupent les Malawites et le président lui-même. « Nous avons déjà pris contact avec certains pays pour nous aider à mener une enquête approfondie afin d'établir ce qui n'a vraiment pas fonctionné pour que cet avion s'écrase », a-t-il déclaré.

L'avion, un Dornier 228-202K, s'est écrasé près de la ville de Mzuzu, dans le nord du Malawi, en raison de mauvaises conditions météorologiques, peu après avoir échoué à atterrir dans un aéroport de la ville et alors qu'il retournait à Lilongwe.

PRÉSIDENTIELLE EN IRAN

Premier débat télévisé entre les 6 candidats

Initialement prévue au printemps 2025, l'élection présidentielle en Iran a dû être organisée plus tôt que prévu suite au décès tragique du président Ebrahim Raïssi, le 19 mai dernier. Malgré le délai assez court, plus de 80 personnalités ont déposé leurs candidatures auprès du Conseil des gardiens de la Constitution, l'organisme en charge de la gestion du processus électoral. Seuls six candidatures ont finalement été validées. Parmi elles, celles du président du Parlement, Mohammad Ghalibaf et du maire de Téhéran, Alireza Zakani. La candidature de l'ancien président Mahmoud Ahmadinejad a quant à elle été rejetée.

Un premier débat animé
Le premier débat télévisé entre les six



candidats a eu lieu le lundi 17 juin. Il s'agit de l'une des cinq rencontres prévues entre les candidats d'ici

l'élection du 28 juin prochain. Pour cette grande première, les échanges ont porté sur les proposi-

tions des candidats et leurs projets pour l'économie iranienne, qui est en plein essor, mais qui souffre des sanctions imposées par les États-Unis et d'autres pays occidentaux.

Ils ont tous déclaré vouloir obtenir la levée des sanctions et mettre en place des réformes, sans donner plus de détail. Les candidats ont également discuté de l'inflation, du déficit budgétaire, du problème du logement et de la lutte contre la corruption.

L'élection du 28 juin intervient à un moment où les tensions entre l'Iran et l'Occident s'intensifient en raison de l'évolution rapide du programme nucléaire de Téhéran, de son soutien à la Russie dans la guerre contre l'Ukraine et de ses mesures de répression contre les dissidents.

UNESCO

Le coût mondial de la déscolarisation et des lacunes éducatives atteint 10.000 milliards de dollars par an

Alors que 250 millions d'enfants et de jeunes à travers le monde sont toujours exclus du système scolaire, un rapport publié lundi par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) analyse pour la première fois le coût pour l'économie et les conséquences sociétales des carences éducatives, appelant les Etats membres de l'organisation à rompre au plus vite avec « le cercle vicieux » de la déscolarisation.

Dans ce nouveau rapport intitulé « Le prix de l'inaction : les coûts privés, fiscaux et sociaux à l'échelle mondiale des enfants et des jeunes qui n'apprennent pas », l'UNESCO chiffre à 10.000 milliards de dollars américains par an à horizon 2030 le coût de la déscolarisation et des lacunes éducatives pour l'économie mondiale.

A l'inverse, le rapport estime que réduire de seulement 10 % la proportion de jeunes quittant prématurément l'école ou n'ayant pas acquis les compétences de base permettrait d'aug-



menter la croissance annuelle du PIB de 1 à 2 points.

« L'éducation apparaît donc comme l'un des meilleurs investissements qui peuvent être faits par un pays ». Au-delà des considérations financières, le rapport alerte sur les importants

dégâts sociaux engendrés par ces carences éducatives.

Les lacunes dans l'acquisition des compétences de base sont associées, au niveau mondial, à une augmentation des grossesses précoces chez les jeunes filles, tandis que chaque année

d'enseignement secondaire contribue à réduire le risque que les filles se marient et aient un enfant avant l'âge de 18 ans.

« 10.000 milliards de dollars par an : le coût mondial de la déscolarisation et des lacunes éducatives est vertigineux. Et à ces considérations financières s'ajoutent d'importants dégâts sociaux. <Le message de ce rapport de l'UNESCO est clair : l'éducation est un investissement stratégique, l'un des meilleurs investissements qui soient pour les individus, les économies et la société dans son ensemble », a déclaré Audrey Azoulay, directrice générale de l'UNESCO, appelant les Etats membres de l'organisation à faire en sorte que ce droit universel devienne au plus vite une réalité pour chaque être humain. Pour atteindre l'objectif d'une éducation de qualité pour tous, l'UNESCO formule dans son rapport dix recommandations, dont oeuvrer à garantir à chaque fille et à chaque garçon une scolarité gratuite, financée sur fonds publics, pour une durée de 12 années minimum. L'environnement d'apprentissage doit aussi être à la fois sûr et inclusif.

L'UNESCO appelle à garantir des distances courtes entre le domicile des enfants et l'école, en particulier dans les zones défavorisées, et à ce que tous les établissements soient dotés d'un accès à l'eau et à l'assainissement.

POUR RELANCER LE DIALOGUE ÉCONOMIQUE STRATÉGIQUE

La Chine et l'Australie signent un mémorandum d'entente

Les gouvernements chinois et australien ont signé lundi un mémorandum d'entente pour relancer le dialogue économique stratégique en mettant l'accent sur les questions économiques d'avenir.

Les deux pays ont convenu de renforcer la communication et les échanges dans le but d'encourager

une coopération économique pragmatique et efficace, selon la Commission nationale du développement et de la réforme (CNDR), l'organe suprême de planification économique de la Chine. Des dirigeants des deux pays ont assisté à la signature du mémorandum d'entente. Liu Sushe, directeur adjoint de

la CNDR, et le trésorier australien, Jim Chalmers, représentaient leurs gouvernements respectifs lors de la cérémonie de signature.

Le Premier ministre chinois, Li Qiang, a déclaré lundi à Canberra, capitale australienne, que la Chine était prête à renforcer la coordination et la coopération avec l'Australie aux

niveaux régional et international, appelant à s'opposer à la confrontation des camps et à une « nouvelle guerre froide ».

M.Li a fait ces remarques lors de la neuvième réunion annuelle des dirigeants Chine-Australie avec le Premier ministre australien, Anthony Albanese.

ÉTHIOPIE/PAM

50 travailleurs humanitaires ont perdu la vie en mission humanitaire en 2024

Une cinquantaine de travailleurs humanitaires ont perdu la vie en 2024 dans le cadre de leur mission humanitaire en Éthiopie a révélé le Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations Unies.

Selon une note d'information sur l'Éthiopie du PAM, des situations d'insécurité affectent ses opérations

humanitaires dans différentes parties du pays d'Afrique de l'Est.

La dernière victime en date parmi ces travailleurs humanitaires est un chauffeur d'une organisation partenaire du PAM, récemment tué par balles dans la région éthiopienne de l'Amhara.

« Le chauffeur de Medical Teams

International, un partenaire du PAM, a été tué par balles dans la région de l'Amhara. Il fait partie des 50 travailleurs humanitaires qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions humanitaires en Éthiopie en 2024 », a indiqué le PAM.

Le PAM a en outre noté qu'il continuait de faire face à des perturbations

de la chaîne d'approvisionnement dans l'ensemble de ses activités en raison de l'insécurité, de blocages routiers et de la pénurie de carburant. « Ces problèmes ont eu un impact sur l'efficacité opérationnelle du PAM en termes de ressources et de temps », selon la même source.

USM ALGER

Nomination d'un nouveau DG

Nomination d'un nouveau DG pour l'USM Alger qui opère d'importants changements au niveau de l'administration en prévision du prochain exercice footballistique.

Après la désignation de Hamza Koudri au poste de coordinateur sportif, et Sid-Ali Yahiaoui en tant que Secrétaire général, un changement majeur est prévu dans les prochaines heures coïncidant avec la tenue aujourd'hui de l'AG extraordinaire du club. Il s'agira de la nomination d'un nouveau directeur général en remplacement de Kamel Hassena. Son successeur n'est autre que l'ancien P/APC de Bab El-Oued, Athmane Sahbane. C'est du moins ce que nous avons appris de sources concordantes. Ce sera donc le deuxième remaniement à la plus haute fonction de la SSPA/USMA.

Rajeunissement de l'encadrement administratif et technique

En début de saison, les commandes administratives du club algérois étaient assurées par Sid-Ahmed Arab. Celui-ci sera, quelques semaines plus tard, remplacé par le très chevronné Kamel Hassena. Le règne de ce dernier a été marqué par l'affaire USM Alger – RS Berkane (demi-finales de la coupe de la CAF). Les Rouge et Noir ont refusé de jouer la double confrontation en signe de contestation contre la carte présumée, entraînant leur disqualification par la Confédération africaine. L'affaire est



actuellement entre les mains du Tribunal arbitral de Lausanne.

L'USMA a pu se rattraper, toutefois, en assurant, in extrémis, une participation continentale la saison prochaine. A la faveur d'un but de Leonel Ateba à quatre minutes de la fin du match remporté en déplacement sur le terrain de NC Magra (2-3), les Algérois ont coiffé au poteau l'Entente de Sétif pour lui arracher le

deuxième billet qualificatif à la coupe de la CAF. Selon les mêmes sources, le futur président de l'USMA est appelé à mettre en œuvre une feuille de route tracée par Serport, actionnaire majoritaire, avec comme objectif principal le rajeunissement de l'encadrement administratif et technique de l'octuple champion d'Algérie.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE

DE HANDBALL

La FAHB

est toujours sans Directeur technique national

Au moment où les grandes écoles de handball, dont l'Égypte et la Tunisie veillent à l'application du programme de formation et de préparation avec un directeur technique national, ce n'est pas le cas de la FAHB. En effet, la direction technique nationale n'a plus de responsable depuis les compétitions africaines de clubs organisées en avril dernier à Oran. Ahmed Halem qui occupait le poste de DTN a jeté l'éponge juste après le lever de rideau de la Super Coupe filles et garçons et la Coupe des Coupes garçons. Les raisons n'ont toujours pas été dévoilées de ce retrait inattendu du concerné. Appelée à remettre sur rails la DTNA, l'instance fédérale a enclenché une course contre la montre pour lui trouver un successeur. Au vu de la crise financière qui n'est pas loin de prendre fin, la FAHB compte trouver un compromis avec un technicien dont les exigences financières ne seront pas astronomiques. Selon une source fédérale, plusieurs noms sont sur l'agenda de l'équipe fédérale présidée par Karima Taleb, dont celui de Khraifia Habib et de Farouk Dehili. Toutefois, l'interdiction du cumul de fonction va être un obstacle réglementaire pour le second, qui devrait parapher début juillet son contrat de sélectionneur national A hommes.

AFFAIRE USMA-RS BERKANE :

Lorsque l'Afrique du foot défie l'Afrique des Nations

La Confédération Africaine de football (CAF) dans son traitement de l'affaire du match USMA (Algérie) – RS Berkane (Maroc) comptant pour les demi-finales de la coupe de la confédération semble vouloir défier l'Union Africaine.

En donnant gain de cause à la formation marocaine qui a arboré sur son maillot une carte du Maroc incluant les territoires de la République Arabe Sahraouie Démocratique, la CAF défie ainsi l'Union africaine sans mesurer la portée et les conséquences d'une telle décision. En effet, la CAF vient de bafouer et effacer d'un revers de main ses textes fondamentaux en se pliant au desiderata du lobbying marocain. Et pour cause ! Dans ses principes et textes fondateurs en 1957, la CAF est bien claire sur la question. En effet, dans l'article 2 de ses statuts notamment les alinéas f «empêcher toutes méthodes et pratiques de nature à mettre en danger l'intégrité des joueurs, du jeu ou des compétitions, ou à donner lieu à des abus dans le football », «promouvoir le football, avec intégrité et sans aucune discrimination d'un pays donné, un individu

ou un groupe de personnes pour des raisons ethniques, de sexe, de handicap, de langue, de religion, de politique », et « garantir l'indépendance de la gestion du football Africain, et d'éviter toute forme d'interférence politique ».

Tout est indiqué pour que la CAF ne s'empêtre dans une telle situation ubuesque. Or, il se trouve qu'à la lecture des décisions de la CAF, il n'est respecté aucun article de ses statuts lorsque l'on sait que la RASD est un pays membre à part entière de l'Union Africaine et le reste toujours malgré les pressions du makhzen pour exclure la RASD en tentant de soudoyer et rallier à sa cause, à coups de bakchich, des ex ministres supposés influents dans leurs pays. Dès lors que ce pays est membre et reconnu par l'Union africaine voire même par l'ONU, qu'elle considère comme territoire administré donc non dépendant du Maroc pourquoi vouloir coûte que coûte accorder une légitimité à la colonisation d'un pays ?

Alors que l'arsenal juridique donnant gain de cause à la RASD comme étant un pays à part entière est bafoué par

la CAF. Une CAF présidée par le Sud Africain Patrice Tlhopane Motsepe dont le pays l'Afrique du Sud s'était même retiré de la CAN Futsal de 2020 pour avoir été organisée par le Maroc dans le territoire sahraoui à Laayoun. Et ce dans un communiqué publié, le 15 janvier 2020, sur son compte Twitter (aujourd'hui X), Daniel Alexander « Danny » Jordaan, le président de la SAFA (fédération sud africaine de football ndlr), avait déclaré « l'Afrique du Sud a décidé de se retirer de la compétition après que le Maroc ait insisté pour organiser le tournoi à Laâyoune, qui se situe dans la région contestée du Sahara occidental » avant d'ajouter : « l'Afrique du Sud n'a aucun problème pour jouer au Maroc mais afin d'être en concordance avec le gouvernement sud-africain et les résolutions de l'Union africaine ne jouera pas au Sahara occidental ». Les propos du président de la SAFA ont été soutenus et confortés par le comité olympique sportif d'Afrique du Sud.

Aujourd'hui, le président de la CAF semble avoir tourné le dos aux principes fondamentaux et fédérateurs de

son pays, inspiré par l'Algérie, qui a été toujours à l'avant-garde des causes justes comme il vient de le confirmer avec les résolutions adoptées par les Nations unies à propos de la Palestine.

Pis, la CAF est allée même jusqu'à renier le protocole d'accord formalisant son partenariat avec l'UA sur la promotion du changement social en Afrique grâce au football. Signé le 12 janvier 2010 ce Protocole d'accord visant à tirer profit de l'engagement universel pour le football, aux fins de promouvoir le changement social en Afrique, à travers des initiatives telle que la « Campagne Agissons pour la paix ».

Ce jour, le Président de la CAF d'alors, le Camerounais Issa Hayatou, avait réitéré l'engagement continu de son institution à soutenir les activités de l'UA visant à promouvoir la paix et la stabilité sur le continent. A travers son attitude dans la gestion du dossier de ce match, l'Afrique du football défie l'Afrique des nations qui œuvre pour la paix sur le continent où tous les peuples devront vivre libres et indépendants.

LES DOCS DE MAÏA MAZAURETTE



20h25

TMC

La société évolue et les méthodes de séduction aussi. Les nouvelles technologies ont notamment bouleversé les techniques de drague et rebattu les codes traditionnels. La chroniqueuse de l'émission Quotidien s'est personnellement investie pour tester, décrypter et mettre à jour les pratiques charmeuses actuelles. Au-delà des ateliers élaborés par la spécialiste en sexualité, les éclairages de plusieurs experts et les nombreux témoignages apportés permettent de dresser une ébauche de manuel de la séduction contemporaine et de ses nouvelles conventions.

LES RECLUS, UNE FAMILLE SOUS EMPRISE



20h09

CANAL+

En 1997, Christine de Védrières et son époux, Charles-Henri, obstétricien réputé de Bordeaux, vivaient aisément avec leurs quatre enfants. Mais cette riche famille, propriétaire notamment du château de Martel, à Monflanquin, dans le Lot-et-Garonne, est tombée sous le joug d'un manipulateur psychologique à la fin des années 90. Ghislaine de Védrières, belle-soeur de Christine, dirige une école de secrétariat. Un collègue lui présente l'avocat Thierry Tilly, homme visiblement capable de résoudre tous les problèmes de l'établissement. Lors d'une fête dédiée à la musique classique organisée dans le fief des Védrières...

CONTRE TOI



20h10

2

Fred Cavaliere dirige une importante imprimerie. Alors qu'il a rendez-vous avec un investisseur suisse qui l'oblige à avoir un garde du corps pour la journée, Esther, sa femme, échappe à une tentative de noyade dans le lac où elle a l'habitude de nager. Est-ce un malaise ou une véritable agression ? Le lendemain matin, Esther échappe à une deuxième tentative d'homicide. Malgré l'absence de preuves et de témoins, une enquête de police est alors ouverte, mais pour protéger son épouse, Fred fait appel au garde du corps, Mathias, qui l'a protégé la veille.

WILL TRENT FANTÔMES DU PASSÉ



20h10

TF1

Angie étant en congé, Will et Faith font équipe avec Ormewood. Ils enquêtent sur une série de meurtres liée à l'enfance de Will et Angie, et reliée à plusieurs incidents datant des années 80, sur lesquels Amanda et Evelyn enquêtaient. Une plongée dans les années 80 révélatrice pour Will Trent. Un épisode dense et captivant où l'on retrouve l'inspecteur Wagner dans les débuts d'une carrière prometteuse. L'intrigue, les rebondissements et les histoires sous-jacentes contribuent au climax de cet opus éprouvant. Sonja Sohn alias le commandant Wagner est juste dans son interprétation de femme déterminée et protectrice.



LA SELECTION DE MIDI LIBRE

MY LADY



19h55

arte

À Londres, Fiona Maye, juge à la Haute Court et spécialisée dans les affaires familiales souvent très difficiles, consacre beaucoup plus de temps à son travail qu'à son époux Jack. Celui-ci, professeur d'université, lassé par leur manque d'intimité, s'en émeut. Leur dispute est interrompue par un appel téléphonique : Fiona est sollicitée pour s'occuper de l'affaire d'Adam, un jeune homme atteint de leucémie, privé d'une indispensable transfusion sanguine par les strictes convictions religieuses de ses parents, témoins de Jéhovah.

MUSIQUES EN FÊTE



20h05

5

L'édition de cette année célèbre Puccini et les JO depuis le Théâtre Antique d'Orange. Le show réunit grands artistes lyriques et musiciens de renommée mondiale aux côtés de jeunes talents : Mariam Battistelli, Arturo Chacón-Cruz, le pianiste Alexandre Tharaud, les chefs Ariane Matiakh et Didier Benetti dirigent l'Orchestre de Montpellier, le Chœur de Parme et la Maîtrise des Bouches-du-Rhône dans un feu d'artifice lyrique, chorégraphique et musical. De l'opéra à la comédie musicale en passant par le ballet, les musiques de films et chansons populaires, ce rendez-vous estival conjugue intensité visuelle et émotions musicales.

NAUSICAÁ, LE PLUS GRAND AQUARIUM D'EUROPE



20h10

RMC STORY

Depuis mai 2018, Nausicaá, situé à Boulogne-sur-mer, dans les Hauts-de-France, est devenu le plus grand aquarium d'Europe. Pour attirer un maximum de visiteurs, sa superficie a été multipliée par deux avec, notamment, un aquarium géant de 9 500 m³ et d'une profondeur de 9 m. Celui-ci permettra l'utilisation des technologies de l'image et de dispositifs interactifs. Pour agrandir et moderniser le centre, il a fallu répondre à de nombreux défis techniques.

CASTLE COURSE CONTRE LA MORT



20h05

Chérie 25

Une jeune femme sur le point de se marier est abattue par un sniper fou sans motif. Ce dernier ne tarde pas à recommencer quelques jours plus tard ; cette fois, il fait deux victimes. Castle et Beckett examinent toutes les pistes possibles pour faire un lien entre les victimes mais la tâche paraît impossible. En retrouvant les endroits depuis lesquels le sniper a tiré, ils trouvent de mystérieuses poupées en papier. L'affaire fait remonter un traumatisme chez Beckett qui a failli mourir dans des circonstances similaires dans le passé.

Web : www.lemidi-dz.com

MIDI
Libre
Quotidien national d'information

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : publicite@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef : Kahina Hammoudi
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : Maison de la presse 1^{er} - Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fadjr	03:30
Dohr	12:49
Asr	16:39
Maghreb	20:08
Icha	21:54

REGROUPEMENT FAMILIAL

LA FRANCE SIMPLIFIE LES PROCÉDURES

Régulariser sa situation en France devient de plus en plus difficile pour les étrangers, notamment avec l'adoption de la nouvelle loi immigration. La procédure est davantage compliquée pour les ressortissants étrangers qui souhaitent faire venir leurs familles en France.

En effet, les Algériens sont nombreux à se plaindre d'une procédure assez compliquée. Heureusement, ce n'est plus le cas, car les autorités françaises ont décidé de moderniser leur système de demande de regroupement familial.

Opération soumise à des conditions strictes et procédure compliquée pour les Algériens qui souhaitent faire venir leurs conjoints et enfant en France, les ressortissants étrangers, résidant légalement en France, pourront désormais profiter d'une nouvelle procédure plus simplifiée.

En effet, les autorités françaises ont décidé de moderniser cette démarche et de permettre aux ressortissants étrangers de soumettre une demande de regroupement familial en ligne. Cette nouvelle procédure est applicable via le "portail des étrangers" affilié au site du ministère de l'Intérieur français.

"Vous résidez en France de manière légale, mais votre famille est toujours dans votre pays d'origine ? Soumettez votre demande directement en ligne", lit-on sur le site en question. Par ailleurs, les ressortissants étrangers qui ne sont pas habitués aux nouvelles technologies numériques pourront toujours soumettre



leurs demandes de regroupement familial via un courrier ordinaire.

La nouvelle procédure en ligne permet au demandeur de profiter des fonctionnalités de bases dans la création d'un compte sur le portail, en question, et de transmettre son dossier facilement, en ligne, au "bureau de l'Immigration, de

l'Intégration et de la formation professionnelle". Ce portail offre, aussi, la possibilité du suivi du dossier. En revanche, le ministère de l'Intérieur français indique qu'il est inutile de faire la demande en ligne et d'envoyer le dossier par courrier ordinaire. Cette pratique rallongerait le délai de traitement du dossier en question.

RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE L'UNION INTERPARLEMENTAIRE Ahmed Kharchi à Zanzibar

Le vice-président du Conseil de la nation, Ahmed Kharchi, effectuera une visite de travail en République de Tanzanie. Ahmed Kharchi prendra part à la réunion du Comité exécutif de l'Union interparlementaire (UIP) qui se tiendra à Zanzibar, en République fédérale de Tanzanie, le 19 juin 2024, en tant que vice-président du Comité exécutif du au nom du groupe géopolitique africain.

Au cours de la réunion de l'organe directeur de l'UIP, les membres du Comité examineront l'état d'avancement des travaux du groupe de travail sur les amendements des statuts et règlement de l'UIP. Le Comité examinera également les conséquences pratiques et les moyens d'une mise en œuvre efficace d'un code de conduite pour les responsables de l'UIP.

Les membres du comité exécutif examineront les protocoles d'accord que l'UIP conclura avec l'initiative de développement de l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques (INTOSAI) et l'Institute for Economics and Peace.

ALLEMAGNE

35,5 TONNES DE COCAÏNE SAISIES

Les autorités allemandes ont annoncé lundi la saisie record de 35,5 tonnes de cocaïne, principalement dans le port de Hambourg, lors d'une enquête sur un réseau criminel opérant entre l'Amérique latine et l'Europe. Ces saisies, d'une valeur totale de 2,6 milliards d'euros, ont eu lieu entre avril et septembre 2023 et représentent « la plus grande quantité totale saisie à ce jour dans le cadre d'une enquête allemande », ont indiqué les services de police et de justice impliqués. L'Allemagne fait « face à une nouvelle dimension dans l'approvisionnement en cocaïne » a déclaré le chef du bureau d'enquête des douanes de Stuttgart, Ronald Lenz. L'an dernier, 43 tonnes de cocaïne ont été saisies par les autorités, dont plus de la moitié provenant de cette seule prise. Elles comptent sur cette enquête pour mieux comprendre le mode opératoire de ces « réseaux très structurés. »

Les Pays-Bas, la Belgique et l'Espagne sont les trois principaux pays européens pour les importations de cocaïne, la plu-



part provenant du Panama, de la Colombie et de l'Équateur.

À Anvers, l'un des principaux points d'entrée de la drogue en Europe, les saisies de cocaïne battent chaque année des records : 116 tonnes y ont été interceptées en 2023.

En janvier, la Commission européenne et la Belgique ont lancé en janvier une alliance européenne des ports pour renforcer la coordination des États dans la lutte contre les trafics.

DANS LE SECTEUR DE MAHBÈS

L'Armée sahraouie cible des retranchements de l'occupation marocaine

Les unités de l'Armée de libération populaire sahraouie ont mené de nouvelles attaques contre des retranchements des forces d'occupation marocaines dans le secteur de Mahbès, leur infligeant de « lourdes pertes humaines et matérielles », a indiqué, lundi, le Commissariat politique de l'Armée sahraouie dans son communiqué militaire.

« Des unités avancées de l'Armée sahraouie ont ciblé, lundi, par d'intenses bombardements, le poste de commandement d'un bataillon des forces d'occupation marocaines dans le secteur de Mahbès », a précisé le communiqué rapporté par l'Agence de presse sahraouie (SPS).

Les attaques de l'Armée sahraouie se poursuivent infligeant de « lourdes pertes humaines et matérielles à l'armée d'occupation marocaine qui n'a pas réussi, en dépit de la technologie de ses alliés et de son système de défense, à faire face aux attaques de l'armée sahraouie convaincue de la justesse de sa lutte nationale », ajoute le communiqué.

M'SILA

Un mort et quatre blessés dans un accident de la circulation

Une personne a trouvé la mort et quatre autres ont été blessées dans un accident de la circulation, survenu avant-hier soir, à la wilaya de M'Sila.

Les services de la protection civile sont intervenus à 00h10 suite au dérapage et renversement d'un camion sur la route nationale n°28, précisément au rond-point de Thanet Al-Zayt, daïra de Makra. L'accident a entraîné la mort d'une personne qui a été transportée à la morgue et 4 autres blessés qui ont été soignés et transportés à l'hôpital local.

TIARET

Cinq morts dans un accident de la circulation

Cinq (05) personnes sont mortes et six (06) autres ont été blessées hier mardi, dans un accident de la route survenu dans la wilaya de Tiaret, sur la RN 14 près de la commune de Si Haoues, précisément.

PROTECTION CIVILE

2561 interventions en 24h

La Direction Générale de la Protection Civile a révélé le bilan de ses interventions au cours des dernières 24 heures, au niveau national.

Selon un communiqué de la Protection Civile, le nombre total d'interventions des unités de la Protection Civile s'élève à 2.561 interventions, à raison d'une intervention toutes les 33 secondes. Durant la même période, la protection civile a enregistré 169 accidents de la route, 50 incendies de végétation, 155 incendies urbains et industriels, 1.561 évacuations sanitaires, 421 accidents divers, tandis que 72 cas de noyades ont été enregistrés.